

PATENT ASSIGNMENT

Electronic Version v1.1
 Stylesheet Version v1.1

SUBMISSION TYPE:	NEW ASSIGNMENT
NATURE OF CONVEYANCE:	MERGER
EFFECTIVE DATE:	08/21/2008

CONVEYING PARTY DATA

Name	Execution Date
Surfix Technologies	07/27/2008

RECEIVING PARTY DATA

Name:	Newdeal Technologies
Street Address:	10 place d'Helvetie
City:	Lyon
State/Country:	FRANCE
Postal Code:	69006

PROPERTY NUMBERS Total: 1

Property Type	Number
Application Number:	10869126

CORRESPONDENCE DATA

Fax Number: (770)951-0933
Correspondence will be sent via US Mail when the fax attempt is unsuccessful.
 Phone: 770-933-9500
 Email: carla.stone@tkhr.com
 Correspondent Name: James W. Kayden
 Address Line 1: 600 Galleria Parkway, SE
 Address Line 2: Suite 1500
 Address Line 4: Atlanta, GEORGIA 30339

ATTORNEY DOCKET NUMBER:	80350-1190
NAME OF SUBMITTER:	James W. Kayden

Total Attachments: 4
 source=01242847#page1.tif
 source=01242847#page2.tif

OP \$40.00 10869126

501337013

**PATENT
 REEL: 025226 FRAME: 0453**

source=01242847#page3.tif
source=01242847#page4.tif

WOLTERS KLUWER FRANCE 9
1 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT CP
610
92856 RUEIL MALMAISON CEDEX

Nos références : n° de dépôt : A2008/018522
n° de gestion : 2007B01149
n° SIREN : 392 424 396 RCS Lyon

CERTIFICAT DE DEPOT D'ACTES

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 21/08/2008 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SURFIX TECHNOLOGIES - société par actions simplifiée
10 place D'helvétie 69006 Lyon -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

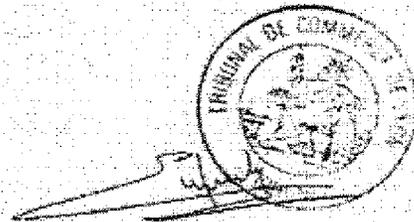
déclaration de conformité (Article 374 de la loi du 24/07/1966) (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :

Radiation de la personne morale par suite de fusion ou de scission.

Fait à Lyon, le 21/08/2008

Le Greffier



SURFIX TECHNOLOGIES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 120.000 Euros
Siège social : 10 place d'Helvétie
69006 Lyon
392 424 396 RCS Lyon

NEWDEAL TECHNOLOGIES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 75.000 euros
Siège social : 10 place d'Helvétie -
69006 Lyon
440 570 323 RCS Lyon

DECLARATION DE REGULARITE ET DE CONFORMITE**Le soussigné****Monsieur John B. Henneman III :**

- agissant en qualité de Président de la société Surfix Technologies, Société par Actions Simplifiée, au capital de 120.000 euros, dont le siège social est situé 10 place d'Helvétie - 69006 Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 392 424 396,
- agissant en qualité de Président de la société Newdeal Technologies, Société par Actions Simplifiée, au capital de 75.000 euros, dont le siège social est situé 10 place d'Helvétie - 69006 Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 440 570 323,

a fait l'exposé ci-après,

1. Le projet de traité de fusion des sociétés Surfix Technologies et Newdeal Technologies a été arrêté par le Président desdites sociétés, Monsieur John B. Henneman III.
2. Ce projet a été signé par acte sous-seing privé en date du 29 mai 2008.

Conformément aux dispositions de l'article L 236-11 du Code de commerce, il indiquait que la société Newdeal Technologies détenait depuis une date antérieure à celle du dépôt au Greffe du traité de fusion l'intégralité des actions composant le capital social de la société Surfix Technologies et que la société Newdeal Technologies s'engageait à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion. En conséquence il ne serait pas procédé à une augmentation de capital, pas plus qu'il ne serait procédé à un échange d'actions de la société Newdeal Technologies contre les actions de la société Surfix Technologies. La société Surfix Technologies serait dissoute immédiatement sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

3. Sur requête des sociétés Surfix Technologies et Newdeal Technologies, Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Lyon a désigné, par ordonnance en date du 11 avril 2008, la société Safigec, représentée par Monsieur Franck Patricot, 3 rue de Mailly - 69300 Caluire et Cuire, en qualité de Commissaire aux apports.
4. Conformément aux dispositions de l'article L 236-6 du Code de commerce, deux exemplaires du projet de fusion ont été déposés le 4 juin 2008 au Greffe du

PATENT

REEL: 025226 FRAME: 0456

Tribunal de Commerce de Lyon tant pour le compte de la société Surfix Technologies que pour le compte de la société Newdeal Technologies.

5. L'avis prévu par l'article R 236-2 du Code de commerce a été publié au nom de la société Surfix Technologies et au nom de société Newdeal Technologies dans le journal d'annonces légales « Le Tout Lyon en Rhône Alpes », en date du 7 juin 2008.

La publication de l'avis n'a été suivie d'aucune opposition à la fusion émanant de créanciers sociaux, dans le délai de 30 jours prévu par la réglementation.

6. Les documents devant être mis à la disposition de l'associé unique de la société Newdeal Technologies l'ont été conformément aux dispositions légales et réglementaires.
7. Le rapport de la société Safigec, commissaire aux apports, a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon le 4 juin 2008 et a été tenu à la disposition de l'associé unique de la société Newdeal Technologies conformément aux dispositions légales et réglementaires.
8. L'associé unique de la société Newdeal Technologies a le 10 juillet 2008 approuvé le projet de fusion par absorption de la société Surfix Technologies, les apports effectués et leur évaluation. L'associé unique a également approuvé la reprise par la société Newdeal Technologies des opérations actives et passives réalisées par la société Surfix Technologies depuis le 1^{er} février 2008. La société Newdeal Technologies détenant, depuis le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon du projet de fusion par absorption de la société Surfix Technologies, la totalité des actions de la société Surfix Technologies, il n'y a pas eu lieu à augmentation de capital. L'associé unique de la société Newdeal Technologies a ainsi constaté la réalisation définitive de la fusion et la dissolution de plein droit, sans liquidation de la société Surfix Technologies.

Les statuts de la société Newdeal Technologies ont été modifiés en conséquence.

9. L'avis de dissolution de la société Surfix Technologies et l'avis de réalisation de la fusion ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Le Tout Lyon », en date du 26 juillet 2008.

Ceci exposé, il est passé à la déclaration ci-après.

DECLARATION

Le soussigné déclare que :

- ❖ La fusion des sociétés Surfix Technologies et Newdeal Technologies par absorption de la première par la seconde, fusion placée sous le régime de l'article L 236-11 du Code de commerce, a été régulièrement réalisée conformément à la loi et aux règlements et que la société Surfix Technologies se trouve définitivement et régulièrement dissoute, sans liquidation.
- ❖ Sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon par la société Newdeal Technologies, à l'appui de la présente déclaration de régularité et de conformité :
 - deux extraits certifiés conformes du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société Newdeal Technologies en date du 10 juillet 2008 ;
 - deux copies certifiées conformes des statuts mis à jour de la société Newdeal Technologies ;
 - une copie du récépissé de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon du rapport du Commissaire aux apports.

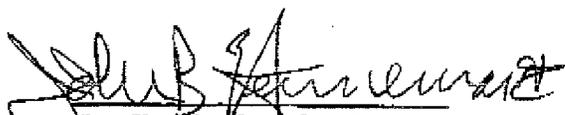
La présente déclaration a été effectuée conformément aux dispositions de l'article L 236-6, alinéa 3 du Code de commerce.

- ❖ Sont également déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon quatre exemplaires de la présente déclaration.

Fait à Plainsboro

Le 27 juillet 2008

En quatre exemplaires



Surfix Technologies

M. John B. Henneman III
Président



Newdeal Technologies

M. John B. Henneman III
Président

PATENT

RECORDED: 11/01/2010

REEL: 025226 FRAME: 0458